



SERVICE DE GESTION COMPTABLE RUE DE LILLE 59280 ARMENTIERES

MONSIEUR LE MAIRE DE SAINGHIN EN WEPPES CCAS DE SAINGHIN EN WEPPES

Armentières, le 31 mai 2023

Direction générale des Finances publiques Service de Gestion Comptable de Armentières

POUR NOUS JOINDRE:

Jours et heures d'ouverture : Réception : (avec ou sans RDV) Affaire suivie par : Nicole Dannet

Téléphone:

Réf.:

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Vous sollicitez, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour la ville de Sainghin en Weppes ainsi que son CCAS à compter du 1^{er} janvier 2024.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de vous faire part de mon accord de principe pour l'application par la ville et le CCAS à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points suivants :

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;
- les délibérations doivent être prises pour chacun des budgets principaux

En application des dispositions de l'article 1^{er} du décret n°2005-1899 précité, le présent avis sera joint au projet de délibération.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Le comptable Dominique Gallois